



Quel contrat apres un cdd non renouvelable

Par **lo5**, le **21/07/2010** à **20:26**

Bonjour,
j'ai un CDD non renouvelable d'un an qui arrive à échéance en octobre 2010. Si je souhaite rester dans la banque où je travaille, quel type de contrat mon employeur peut me proposer? Puis je encore être à nouveau sous CDD ou doit-il forcément me donner un CDI sans période d'essai?
Merci